

MONIQUE LORANT ÉLÈVE LES MÈRES DE PONDUS

DANS LES CÔTES-D'ARMOR Monique Lorant a transformé ses deux bâtiments pour devenir multiplicateur pour la filière poules pondeuses en collaboration étroite avec le couvoir SFPA. Une activité qui lui procure davantage de sérénité dans son travail.

Depuis huit années, Monique Lorant élève des futurs reproducteurs pour le couvoir SFPA. Ce sont les poussins issus de ses poulettes qui peupleront les bâtiments de poules pondeuses d'œufs de consommation de souche Isa. Elle fait partie d'un nombre très restreint d'éleveurs au sein de la filière ponte, ce qui explique que sa production est peu connue. L'ordre de grandeur entre le maillon repro et le maillon production d'œufs de consommation est globalement de 1 à 100 : une poule reproductrice générera une centaine de poules commerciales. En Bretagne, ils sont seulement trois éleveurs dont Monique Lorant à fournir des poulettes Isa aux producteurs d'œufs à couvrir (OAC). Installée à Plélo dans les Côtes-d'Armor, cette avicultrice exprime d'emblée qu'elle est heureuse dans son métier. Après avoir élevé des volailles de chair pendant 15 ans, elle a trouvé une filière de production qui lui convient bien. « *Bien que technique et demandant une très bonne maîtrise sanitaire, l'élevage de poulettes futures reproductrices n'est pas aussi exigeant en termes*

de performances de croissance et de productivité qu'en volaille de chair. La durée d'élevage est plus longue. Et surtout, la production est très encadrée par le couvoir, résume Monique Lorant. Je suis aujourd'hui plus tranquille dans mon travail. »

APRÈS 15 ANNÉES EN VOLAILLES DE CHAIR

Cela n'a pourtant pas toujours été le cas : ne serait-ce qu'avec son installation marquée par la fameuse tempête de 1987. Cette année-là, Monique Lorant a repris un canardier de 1 000 m². Avec son mari, Georges, ils ont passé plusieurs mois à le démonter et à le remonter près de leur lieu d'habitation. Dix jours précisément après l'installation officielle de Monique, la tempête d'octobre a déplacé le bâtiment de dix mètres, le rendant inutilisable. Anéantis mais pas découragés, ils ont décidé de faire construire un bâtiment neuf de 1 200 m² en 1988. Puis l'année d'après, le couple rachète un site avec deux poulaillers poulet/dinde de 1 000 et 800 m² situés à 4 km. En 2000, ils rapatrient les droits à produire pour construire un bâtiment neuf de 1 500 m² sur l'exploitation. « *Cela facilitait la surveillance des volailles avec une meilleure maîtrise sanitaire et des charges de chauffage réduites. A l'époque, on nous a traité de « fous » de réinvestir dans du neuf alors que la filière était en crise, se souvient l'éleveuse. Avec des remboursements annuels de 39 000 euros au plus fort, nous n'avions pas le droit à l'erreur. »*

DÉPOSITAIRE DES POUSSINS

Monique Lorant a découvert le métier d'éleveur de futurs reproducteurs lors d'une visite au Space. « *Je me suis arrêtée par curiosité sur le stand de la SFPA : le couvoir était intéressé par mes bâtiments ; moi je souhaitais changer de production et ne plus être stressée à chaque lot ! »* Les deux poulaillers de 1 200 et 1 500 m² ont été transformés pour y élever des bandes de 45 000 poulettes futures repro et quelque 4 500 coqs du sélectionneur Isa (groupe



Hendrix Genetics). Les reproducteurs sont élevés en bande unique jusqu'à 17 à 18 semaines, soit 2 lots réalisés par an. Monique Lorant est en quelque sorte dépositaire des produits mis en place par le couvoir. Son rôle est d'assurer la surveillance du lot (démarrage, pesées hebdomadaires, enregistrements) et de fournir des conditions de confort et de maîtrise sanitaire optimales (dalle bétonnée avec 800 g/m² de copeau, douche obligatoire à chaque entrée dans un bâtiment soit 4

à 6 par jour, barrières sanitaires...). C'est le personnel d'une entreprise spécialisée fournie par le couvoir ou le technicien qui interviennent lors des

nombreuses opérations de vaccination, pour l'enlèvement ou pour les contrôles sanitaires par chiffonnettes.

UN TRIO GAGNANT

« *La confiance au sein du trio « éleveur, technicien et producteur d'OAC » est essentielle. On doit tous avancer dans le même*

PARCOURS

Monique Lorant s'est installée en 1987 en volailles de chair avec un premier bâtiment de 1 200 m², d'abord pour y élever du canard puis du poulet et de la dinde. En 1989, son mari Georges la rejoint sur l'exploitation pour reprendre un site de production de 1 800 m². En 2000, ils rapatrient les droits à produire pour faire construire sur place un poulailler neuf de 1 500 m² en poulet-dinde. En 2002, ce dernier ainsi que le bâtiment de 1 200 m² ont été transformés pour y élever des poulettes futures reproductrices filière ponte pour le couvoir SFPA. Mère de trois enfants et deux fois grand-mère, Monique Lorant s'occupe par ailleurs du pôle avicole du salon Costarmoricain des Terralies et est également conseillère municipale. Depuis 1994, Georges travaille à l'extérieur à temps partiel et depuis 2004 dirige une entreprise de terrassement.

DEUSES COMMERCIALES EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Monique Lorant, devant les panneaux photovoltaïques : « Même si je suis moins maître de mon élevage que lorsque j'élevais des volailles de chair, je bénéficie des côtés positifs de l'intégration totale. Le risque sanitaire n'est pas à ma charge ».

On compte un coq pour 10 poulettes futures reproductrices. Les volailles sont élevées sur une dalle bétonnée avec une « micro-litière » de copeaux.

M. LORANT



PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE

Un pan du bâtiment recouvert de panneaux photovoltaïques

Cet hiver, un tiers de la toiture du poulailler de 1 500 m² a été recouvert de panneaux photovoltaïques, soit l'équivalent de 36 kW sur 320 m² pour un investissement de près de 162 000 euros HT (avec un artisan installateur local : Breizh Energie Solaire, 22). Ils ont été raccordés au réseau EDF en avril. Les deux dernières tranches seront posées en janvier prochain soit au

total 111 kWc. Comme les éleveurs ont signé le contrat en décembre 2009, avant la sortie du nouvel arrêté sur les tarifs de rachat de l'électricité photovoltaïque, ils bénéficient d'un tarif de 60 c€/kWh avec prime d'intégration au bâti. Le bâtiment est équipé aux normes de sécurité incendie M1, ce qui a permis de limiter les coûts d'assurance.

sens. La réussite d'un lot en phase de ponte dépend à 75 % de celle de la phase d'élevage, explique Monique Lorant. Finalement, même si je suis moins maître de mon élevage et de mes décisions que lorsque j'élevais des volailles de chair, je bénéficie des côtés positifs de l'intégration totale. C'est le couvoir qui prend en charge la plupart des charges variables y compris les frais de santé et de chauffage. Le risque sanitaire n'est donc pas à ma charge. Le couvoir autant que l'éleveur a tout intérêt à réunir toutes les conditions pour réussir le lot. » Monique Lorant est rémunérée sur une base fixe à laquelle s'ajoute une prime sur l'homogénéité, le poids, la prévention et le respect des règles sanitaires, le fonctionnement et le réglage du matériel, la propreté et l'entretien de l'élevage, etc. Même si cette production lui apporte davantage de tranquillité d'esprit, pas question pour autant de se reposer sur ses lauriers. En effet, le contrat entre le couvoir et l'éleveuse est renouvelé à chaque mise en place et peut être remis en cause si les résultats ne sont pas à la hauteur. ■ Armelle Puybasset

TOURISME VERT

Deux gîtes à 200 mètres des poulaillers

En 2000, Monique et Georges Lorant ont racheté l'ancienne longère en pierres, mitoyenne au corps de ferme de leur exploitation. Ils l'ont eux-mêmes entièrement rénovée, tout a été remplacé sauf les murs ! Ils l'ont transformée en deux gîtes de 4 personnes avec une pièce de rencontre au milieu. Achevés en 2003 et 2004, les gîtes sont occupés quasiment toute l'année par des travailleurs étrangers ou des étudiants en période creuse (proximité d'entreprises), par des retraités, des familles avec enfants, en période estivale. « Les locataires apprécient la tranquillité de la campagne et la proximité de la mer à moins de 12 km, » note Monique Lorant. Son mari, féru de jardinage, a apporté une attention particulière à l'aménagement des contours : parterres de fleurs, bosquets, petit point d'eau et espaces verts. Les deux poulaillers se trouvent à l'arrière à 200 mètres de distance, ce qui n'importune pas les occupants.

Les éleveurs ont rénové une ancienne longère et y ont installé des gîtes.

